

## **MOTION DU BARREAU D'ANGERS**

### **Soutien aux otages français en Iran**

**Le conseil de l'Ordre du barreau d'Angers réuni en sa séance du mardi 14 mai 2024 :**

**CONNAISSANCE PRISE** de la situation de quatre ressortissants français (Cécile KOHLER, Jacques PARIS, Louis ARNAUD et Olivier) détenus en Iran depuis deux années, dans des conditions arbitraires, sans assistance d'un avocat en mesure d'exercer sa mission en connaissance du dossier constitué contre eux, et dans des conditions de privation de leur liberté qui portent atteinte à leur état de santé, tant physique que morale et ce de manière irréversible ;

**CONSTATANT** que ces quatre personnes, fort justement qualifiées par le Gouvernement français, d' « otages d'Etat », se sont vu refuser tout droit à un procès équitable, l'Iran attendant manifestement que des contreparties lui soient accordées par la France en vue de leur libération ;

**EXPRIME** sa profonde inquiétude face à une situation parfaitement étrangère à toute notion de justice, et son entier soutien à Cécile KOHLER, Jacques PARIS, Louis ARNAUD et Olivier, ainsi qu'à leurs familles ;

**RAPPELLE** le nécessaire respect par toutes les Nations des conventions et chartes internationales, dont le pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966 ratifié par l'Iran, garantissant le droit à un procès équitable, le respect des droits de la défense, le refus de l'arbitraire, la dignité des conditions de détention, l'accès à des visites consulaires régulières ;

**SOUTIENT** la saisine du Comité des détentions arbitraires des Nations Unies des familles d'otages, compte tenu des conditions indignes et arbitraires de détention des quatre otages et de la violation des droits humains et des Droits de la Défense dont ils sont victimes ;

**EXHORTE** l'Etat Iranien à libérer immédiatement les quatre otages français (Cécile KOHLER, Jacques PARIS, Louis ARNAUD et Olivier) détenus en Iran ;

**APPELLE** solennellement la communauté internationale, les Ordres, associations, groupements et organisations professionnelles d'avocats ainsi que l'ensemble des organisations de défense des droits humains, à condamner la détention arbitraire des quatre otages d'Etat en Iran, et à exprimer leur plein et entier soutien aux otages et à leurs familles.

**A Angers, le 14 mai 2024**